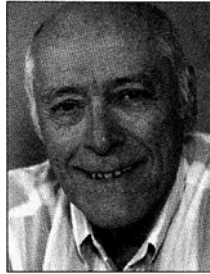


Témoignage

Lorsque j'ai envisagé, pour la première fois, de planifier un don important en faveur d'un organisme de charité, mes préoccupations étaient essentiellement d'ordre financier plutôt que philanthropique. Je désirais réduire le fardeau fiscal qui m'est imposé annuellement.

Aussi ai-je demandé à mon planificateur financier de me guider afin de maximiser la portée de mon geste pour l'organisme bénéficiaire et de profiter personnellement des meilleurs avantages fiscaux possibles.

Cette démarche nous a conduits au bureau du responsable de la planification des dons du Fonds de développement de l'Université de Montréal, M. Bernard Goyette. Nous avons ainsi pu connaître les avantages, les caractéristiques et les modalités associés à chacune des options de dons planifiés, soit le legs testamentaire, le don d'assurance-vie et la rente de bienfaisance. Cette rencontre



M. Constant Papageorges

m'a surtout permis de mieux comprendre les immenses besoins financiers de l'Université, de ses facultés et de ses étudiants. J'ai réalisé que la situation financière de nombreux étudiants talentueux était tout aussi précaire que celle qui prévalait de 1947 à 1953, alors que j'étais étudiant à la Faculté de médecine. Il est évident que les compressions budgétaires imposées à l'Université au cours des dernières années compromettent son développement.

Cet échange avec M. Goyette m'a convaincu de l'importance et de l'urgence de faire un geste significatif de mon *alma mater*,

qui m'a d'ailleurs donné une excellente formation grâce à laquelle j'ai eu une carrière très intéressante comme médecin d'abord à l'hôpital Notre-Dame, en réadaptation médicale pendant huit ans, puis à l'hôpital universitaire de Sherbrooke de 1966 à 1974 et finalement en clinique privée à Montréal.

J'ai également pensé à mes quatre enfants qui ont eu la chance de bénéficier d'une formation universitaire leur assurant un bel avenir. Ainsi le premier est photographe professionnel aux Îles-de-la-Madeleine, le deuxième est médecin vétérinaire spécialisé en radiologie et médecine interne à Portland (Oregon), le troisième est médecin à Delson et la quatrième est enseignante à l'Île-du-Prince-Édouard. Bien sûr, j'ai aussi pensé à mes petits-enfants qui, je l'espère, pourront eux aussi profiter, le moment venu, d'une formation universitaire de haute qualité.

J'ai donc décidé de souscrire une nouvelle police d'assurance-vie établie de façon que l'Université de Montréal soit propriétaire et bénéficiaire de la police, ce qui me permet de recevoir un reçu officiel pour les primes payées. Cette façon de donner me permettra de laisser à

l'Université un capital substantiel tout en profitant immédiatement d'avantages fiscaux. J'ai également précisé l'affectation de mon don lorsqu'il se concrétisera à mon décès. Facile à réaliser, cette option de don m'a permis d'intégrer un aspect philanthropique dans ma planification financière et fiscale.

Je suis fier et heureux de contribuer au soutien financier des étudiants et de participer au développement de l'enseignement universitaire dans notre société. J'invite donc tous ceux qui, comme moi, ont bénéficié d'une solide formation à l'Université de Montréal et qui connaissent une belle carrière à envisager la possibilité de faire un don planifié à l'Université ou à leur faculté.

N'hésitez pas à communiquer avec M. Goyette, qui vous conseillera judicieusement et confidentiellement sur les meilleures façons de donner tout en respectant votre volonté et vos intérêts.

M. Constant Papageorges
Médecine 1953